

Inspection de l'éducation  
nationale  
Joigny Centre Yonne

# NOTE DE SERVICE N°3

## Année scolaire 2022/2023

Téléphone  
03 86 62 00 71  
Courriel  
secjoi@ac-dijon.fr

Emargement des enseignants de l'école,  
Des titulaires remplaçants  
Et des personnels spécialisés des RASED

10 Avenue Rhin et Danube  
89300 JOIGNY

*Mesdames, Messieurs les membres du RASED,*

*Le traitement de la difficulté scolaire est notre priorité aux côtés des enseignants et de l'ensemble de nos partenaires. L'organisation et les modalités du fonctionnement du RASED de la circonscription de Joigny sont ainsi arrêtées pour les dispositifs à effectif réduit.*

*Rappel des références :*

- *Loi n°2013-595 du 8 juillet 2013*
- *Circulaire n°2014-107 du 18 août 2014*

### SOMMAIRE

**Prise en charge au sein des dispositifs à effectif réduit et fonctionnement du maître G**

L'inspecteur de l'éducation nationale  
Nicolas Briolland



Mesdames, Messieurs les membres du RASED,

Il était prévu que je vous rencontre pour un point d'étape au cours de cette période mais au regard des contraintes multiples et du calendrier bien avancé, cela ne sera malheureusement pas envisageable.

Plusieurs d'entre vous m'ont interrogé sur les priorités à définir dans le cadre des prises en charge RASED et tout particulièrement pour les classes à effectif réduit.

Pour plus de lisibilité, je vous transmets deux infographies :

- L'annexe 1 précise le rôle du maitre E dans l'accompagnement des classes à effectif réduit selon un calendrier spécifique ;
- L'annexe 2 donne à voir les étapes d'une prise en charge éventuelle du maitre G.  
J'attire votre attention sur la nécessité de faire un point régulier en antenne RASED pour identifier les demandes qui pourraient faire l'objet d'une intervention à dominante relationnelle. Il appartiendra au RASED de solliciter madame Cécile Muguet si la situation relève des missions du maitre G.

Dans un souci de communication et de transparence, les écoles sont également destinataires de cette note de service.

Le prochain comité de pilotage RASED se tiendra le **6 mars 2023 à 15h00** à Migennes. Le secrétariat vous confirmera le lieu quelques jours avant.